

**Cabinet de M. Edouard Lambert**  
18, Boulevard du Levant 18  
NANTERRE

**AFFAIRES LITIGIEUSES — RECouvreMENTS ASSURANCES**  
**VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS**  
LOCATIONS DE SUITE

Grande MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisin-offices; au 1<sup>er</sup>, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard, au 2<sup>e</sup>, 6 chambres de dom., Belvédère; Jardin boisé de 4000 mètres. — 3.000 fr.

**VENTES**  
Maison de rapport, bien située, placement d'avenir, location 3000 fr. sans non-valeurs, dernier prix 40.000 fr.

**DEMANDES**  
On DEMANDE à louer des Maisons de campagne, de 800 à 1.000 fr.

**ON DEMANDE** à emprunter, sur première hypothèque, 7.000 fr. intérêt 4 %; s'adresser au Bureau du Journal.

**MENAUT PÈRE**  
Galochier  
27, Place de l'Église (Rueil)  
(AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE)

à l'honneur de faire part aux habitants de Rueil et de Nanterre qu'il met en solde une grande quantité de galoches, fabriquées par lui, en bonne qualité, pour hommes, femmes et enfants, de toutes les pointures, 0 fr. 50 de moins par paire. Remonte les dessus qui sont bons sur des semelles neuves pour 1 fr. 50 la paire (rendues comme neuves).

**Bachelet père**  
ENTREPRENEUR  
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
76, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de chaussures  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56  
NANTERRE

Ancienne Maison FROMONT  
**MAUMONT SUCC<sup>r</sup>**  
Chaussures de fatigue et de luxe  
Spécialité pour dames, fillettes et enfants  
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

**ÉCOLE Galin-Paris-Chevé**  
Lecture de la Musique en 60 leçons  
Ouverture d'un

**COURS GRATUIT** de MUSIQUE VOCALE  
En vue de la formation d'une Société Chorale  
Le Mardi 28 Novembre 1899  
Directeur, M. Étienne ALBERT  
Professeur Capité de l'École GALIN-PARIS-CHEVÉ

Les cours ont lieu les Mardis et Vendredis soir à 8 h. 1/2.  
10, PLACE DU MARCHÉ, 10  
RUEIL

Les inscriptions sont reçues les soirs de cours et les dimanches à 3 h.

**VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL**

Bue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer  
ANCIENNE MAISON V<sup>e</sup> BALLAY  
**ALEXANDRE LE BOTMEL**  
SUCCESEUR

SPECIALITÉ POUR ÉPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES  
PRIX: 5 FRANCS le METRE CUBE

**GROS LOTS 500.000 FRANCS**  
**100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS**  
L'Art de faire fortune à la portée de tous

Pour CINQ FRANCS on reçoit DIX numéros part. 1<sup>er</sup> Tirage, 15 décembre, des PANAMA A LOTS.  
Pour cinq francs on reçoit SIX numéros part. 1<sup>er</sup> Tirage, 5 décembre, des OBLIGATIONS 114 VILLE DE PARIS 1898 — Un lot de 500.000 francs, 1 lot de 200.000 francs, 111 lots, 4.500.000 francs l'an. — Titres garantis. Prime gratuite à tous.  
Pour quatre francs cinquante on reçoit QUATRE numéros part. 1<sup>er</sup> Tirage prochain des OBLIGATIONS 5<sup>e</sup> FONCIÈRES 1885.  
Pour TROIS FRANCS on reçoit HUIT numéros part. 1<sup>er</sup> Tirage, 20 décembre, des BONS DU CONGO, deux lots 100.000 fr., 1 lot de 25.000 fr., 88 lots de 1.000.000 fr. l'an. — Titres garantis. Prime gratuite à tous.  
Pour trois francs on reçoit QUINZE numéros part. 1<sup>er</sup> Tirage, 20 décembre, des BONS EXPOSITION 1900. — Un lot 100.000 francs, 1 lot 10.000 francs, 108 lots 1.300.000 fr. — Titres garantis. Prime gratuite à tous. — Envel liste après tirage. Ass. part. — Ecrire de suite: BANQUE BRESSOUX et C<sup>o</sup>, 58, rue Maubeuge, Paris.  
Cinq Tirages en Décembre

**L. GÉNARD**  
10, Rue St-Germain, 10  
NANTERRE  
CYCLES NEUFS  
et Réparations en tous genres  
Pièces détachées  
TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON  
Électricité et Téléphone

**MAISON D'HORLOGERIE**  
Fondée en 1855  
**GOULET**  
4 - Rue du Docteur-Foucault - 4  
NANTERRE  
PRIX DES RÉPARATIONS  
Nettoyage de Montre..... 3 50  
Ressort de Montre..... 2  
Nettoyage de Pendule..... 3 50  
Soudure d'Or..... 50  
d'Argent..... 25  
Verre de Montre..... 50  
Clef de Montre..... 50  
Toute Réparation est garantie sur Facture

**INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN D'USINES EN TOUS GENRES**  
**BARON, Constructeur-Mécanicien**  
Médaille d'Or — Paris 1895  
Travaux de précision. Pièces de tours sur bois et tous métaux-Travail à façon

**USINE A VAPEUR**  
Bicyclettes et Tambeux sur commandes — Réparations de Cycles  
15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

**GRANDE EPICERIE CENTRALE**  
PRODUITS ALIMENTAIRES  
Maison spécialement recommandée  
Ancienne Maison LESIMPLE  
**P. DUBOURIX Successeur**  
2, Rue du Marché, NANTERRE  
Spécialité de Cafés, Vins et Spiritueux — Liqueurs de marque  
CONFISERIE  
Pâtes alimentaires de la M<sup>me</sup> Rivoire et Carrot  
Beurre fin de table de Normandie  
VINS depuis 0 fr. 40

**CAFÉ INCOMPARABLE** Le Seul vrai mélange d'Amateurs  
Café mélange supérieur 2 80 / Café mélange 2<sup>e</sup> Choix 2 40  
1<sup>er</sup> Choix 2 60 / 3<sup>e</sup> 2 40  
DÉPOT DU THE SAMSON  
LIVRAISON A DOMICILE

**DAZEVILLE** 17, rue du Bois  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. retenir l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS  
mp. HUBY, 22 r. Maubeuge, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

**OPTIQUE**  
Pince-nez et Lunettes  
4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4  
RUEIL  
**L. LEHIEULLE**  
Horloger de la Ville  
et de la Compagnie des Tramways  
de Paris à Saint-Germain  
NEMONTAGES DE PENDULES A L'ANNÉE  
Réparations en tous genres  
FANTAISIE RICHE — ARTICLES DE FUMEURS  
MOUTERIE RELIGIEUSE  
MOUTERIE D'OR, OR ET ARGENT  
MOUTERIE DOUBLÉ OR  
PRIX DU COKE  
Pris à l'usine Rendu en cave Livraison à domicile  
N<sup>o</sup> 0 ..... 1 fr. 90 2 fr. » dans les 24 heures  
N<sup>o</sup> 1 ..... 1 fr. 80 1 fr. 90  
N<sup>o</sup> 2 ..... 1 fr. 70 1 fr. 80  
de la commande  
Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05  
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10  
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie  
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

**PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES**  
PRÊTES A L'EMPLOI  
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles  
Meubles, Outils, etc.  
**LA MANGANINE**, couleur à l'huile très brillante et solide  
**PEINTURES AU VERNIS**  
LA RESISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances  
PEINTURE PORCELAINÉ — Peinture pour tuyaux de poêle  
URALDA seule véritable PEINTURE EMAIL  
VERNIS EMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCRES, etc.  
CARBURE DE CALCIUM  
Pour Appareils et Lanternes  
**DAZEVILLE** 17, rue du Bois  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. retenir l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS  
mp. HUBY, 22 r. Maubeuge, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

**LE Journal de Nanterre**

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION: 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE  
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.  
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin  
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS  
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
Un an ..... 3  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces  
PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES: Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

**AVIS AUX LECTEURS**

M. HUBY a l'honneur de prier sa Clientèle de ne pas attendre le moment de la fin d'année pour faire ses commandes de Cartes de Visite et Enveloppes afin de lui permettre de mieux soigner l'impression et éviter l'encombrement qui a toujours lieu à cette époque.

CARTES DE VISITE, beau vélin blanc, avec jolie boîte, depuis 1 fr. 25.  
CARTES DE VISITE, beau bristol transparent, depuis 1 fr. 50.  
ENVELOPPES, depuis 0 fr. 70.  
Nous publierons la semaine prochaine un spécimen de quelques caractères.

**Préparatifs pour la Bataille**

Il est probable que je vais être accusé de tomber dans la rengaine. Mais, que voulez-vous, cela est nécessaire devant la Réaction cléricalle qui, à Nanterre, essaie de saper, et nos institutions laïques, et le régime républicain aux dépens des intérêts généraux, il faut et cela sans retard, que tout le parti républicain sans exception, se prépare à la lutte.

Plusieurs de nos amis, nous disaient dernièrement: « Nous avons bien le temps, n'allons pas si vite ». Je leur ai répondu: « Non, camarades, il n'est pas trop tôt, au contraire, hâtons-nous ». Nous avons, devant nous, le parti réactionnaire et jésuitique organisé de longues mains. A ce parti qui n'est à Nanterre, qu'une infime minorité, je m'efforcerais de le prouver tout à l'heure, et qui dispose de ressources pécuniaires plus ou moins occultes; à ce parti qui a voué à nos intérêts et à nos idées une haine éternelle, il nous faut opposer toutes les forces républicaines qui, à Nanterre, forment l'immense majorité, afin de le faire rentrer dans le néant, d'où le suffrage universel égaré par ses mensonges, n'aurait jamais dû le faire sortir.

Pour cela nous ne devons négliger ni temps, ni sacrifices, l'heure de l'action, je le répète, est arrivée.

Pour l'édification de tous, je vais, si vous le voulez bien, faire, aujourd'hui, un peu de statistique, et si je ne le fais pas avec une très grande justesse, je suis sûr d'après certains renseignements, que je ne serai pas éloigné de la vérité.

Le nombre des électeurs de Nanterre est en chiffre rond, de 1700.  
Eh bien je vais dresser devant vous, le petit tableau suivant, qui servira, je l'espère, à convaincre les égarés et les abstentionnistes qui partagent nos idées.

Voici donc, à quelque chose près, l'état des partis qui, à chaque période électorale, se trouvent en présence:

Parti réactionnaire clérical.....	200
Républicains de toutes nuances, radicaux, socialistes.....	900
Parti ouvrier français.....	600
Soit au total.....	1.700

Je vous ferais remarquer que je mets à l'actif du parti républicain, la majorité des abstentionnistes des dernières élections, la Réaction marchant toujours comme un seul homme.

Et cette poignée de factieux qui a égaré un grand nombre de nos frères, et qui, par l'abstention de beaucoup d'entre nous, a réussi à fausser le suffrage universel.

C'est cette poignée de factieux, répéterai-je, qui a réussi à faire entrer par la brèche quelques brebis, et qui, si nous n'y mettions bon ordre, ferait entrer le troupeau tout entier, qui voudrait continuer dans notre commune le perpétuel gâchis.

Jamais de la vie. Soyons tous unis devant le danger commun. Il faut, puisque le terrain communal est peu étendu pour la politique, quoiqu'il soit un des rouages importants, il faut donc, dis-je, afin de ne pas laisser entrer complètement le loup dans la bergerie, l'union la plus complète.

Sons abdiquer, chacun de nous, aucun de nos principes, nous devons devant l'ennemi commun.

et cela dans l'intérêt de notre commune, former, sans arrière-pensée, un faisceau indissoluble.  
Dans ce but, avec un grand nombre de nos amis, nous allons provoquer une réunion préparatoire, où tous les vrais républicains seront convoqués individuellement, afin de former un comité de défense républicaine et des intérêts locaux, qui préparera énergiquement la lutte contre ceux qui lésent nos intérêts et qui désirent l'égoïsme de la République.

La question est renvoyée jusqu'au vote du budget.  
Le procès-verbal est adopté.  
M. le Maire donne connaissance de l'ordre du jour et demande aux membres du Conseil s'ils ont des propositions à faire.  
Plusieurs d'entre eux demandent la parole.  
(Nous relaterons leurs demandes la semaine prochaine.)  
Des remerciements sont votés à M. Hervieux, aéronaute, pour les services qu'il a rendus à la commune.  
On procède au remplacement de MM. Vanier et Noël comme répartiteurs.  
Sont nommés MM. Mothé et Pierre Gambon.  
M. Péan, rapporteur, lit son rapport sur la prorogation de l'octroi de banlieue il conclut à l'adoption de la prorogation.  
Après une longue discussion on procède au vote nominal.  
Ont voté oui pour l'adoption des conclusions du rapport MM. Mothé, Beaudé, Wulfrand, Doublet, Gauthier, Nezet, etc., etc.  
Ont voté non, MM. Hennape, Boux, Lebowvier, Bloccaux.  
M. Caroni s'est retiré parce que M. Rotty lui a coupé la parole à plusieurs reprises.  
Le Conseil vote l'achat du matériel d'incendie pour les pompiers.  
(A Suivre.)

**RECROTEMENT DE L'ARMÉE**

Classé 1899  
Formation du tableau de Recensement  
**AVIS**  
Les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus et ceux qui, nés antérieurement n'auraient pas encore tiré au sort, sont invités à se présenter à la Mairie à dater de la publication du présent avis, de 9 heures du matin à 5 heures du soir pour faire la déclaration prescrite par l'art. 10 de la loi du 15 juillet 1889 ainsi conçu:

« Chaque année, pour la formation de la classe, les tableaux de recensement des jeunes gens ayant atteint l'âge de 20 ans révolus dans l'année précédente et domiciliés dans l'une des communes du canton sont dressés par les Maires:

- 1<sup>o</sup> Sur la déclaration à laquelle sont tenus les jeunes gens, leurs parents ou leurs tuteurs;
- 2<sup>o</sup> D'office, d'après registres de l'état civil et tous autres documents et renseignements.

Ils devront en outre donner les indications qui leur seraient demandées et ne pas omettre de déclarer les motifs d'exemption ou de dispenses qu'ils pourraient avoir l'intention de faire valoir. Les pères et mères dont les fils sont en activité de service ou absents et, à leur défaut, leurs tuteurs, sont invités à se présenter à la Mairie pour donner les renseignements nécessaires.

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 Novembre 1899  
M. Hennape ouvre la séance à 9 heures.  
Il déclare la session de novembre ouverte.  
On procède à la nomination d'un secrétaire.  
M. Mantelet est élu, il prend place au bureau et procède à l'appel nominal.  
Étaient présents: MM. Hennape, maire,

Boux et Caroni, adjoints, Beaudé, Lebowvier, Bloccaux, Wulfrand, Doublet, Gauthier, Nezet Laurent, Roy, Blanche, Vanier, Cassier, Noël, Picard, Rotty, Mantelet et Péan.  
M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.  
Une longue discussion s'engage au sujet de la publication du compte-rendu sommaire et de la publication complète des séances du Conseil ainsi que la municipalité actuelle l'avait toujours fait jusqu'à présent.  
La question est renvoyée jusqu'au vote du budget.  
Le procès-verbal est adopté.  
M. le Maire donne connaissance de l'ordre du jour et demande aux membres du Conseil s'ils ont des propositions à faire.  
Plusieurs d'entre eux demandent la parole.  
(Nous relaterons leurs demandes la semaine prochaine.)  
Des remerciements sont votés à M. Hervieux, aéronaute, pour les services qu'il a rendus à la commune.  
On procède au remplacement de MM. Vanier et Noël comme répartiteurs.  
Sont nommés MM. Mothé et Pierre Gambon.  
M. Péan, rapporteur, lit son rapport sur la prorogation de l'octroi de banlieue il conclut à l'adoption de la prorogation.  
Après une longue discussion on procède au vote nominal.  
Ont voté oui pour l'adoption des conclusions du rapport MM. Mothé, Beaudé, Wulfrand, Doublet, Gauthier, Nezet, etc., etc.  
Ont voté non, MM. Hennape, Boux, Lebowvier, Bloccaux.  
M. Caroni s'est retiré parce que M. Rotty lui a coupé la parole à plusieurs reprises.  
Le Conseil vote l'achat du matériel d'incendie pour les pompiers.  
(A Suivre.)

**Tribune Libre**

Nous avons reçu, trop tard, pour paraître dans notre dernier numéro, l'article suivant:  
**Terrre!!!**  
Telle est l'expression de Monsieur le Chef de gare de Nanterre, mais je trouve qu'il va un peu trop vite à prononcer cette syllabe et bientôt, s'il osait, il embarquerait bon gré mal gré les braves citoyens et citoyennes avec un tonet, au train de 7 à 8.

Peut-être attend-il qu'il soit arrivé un malheur pour se corriger. C'est ce qui a bien manqué, mercredi matin, à ce train.

Personne n'ignore que c'est à cette heure qu'il y a le plus de voyageurs, au bas mot ils sont au moins 150.

Eh bien, remarquez-le, voici le procédé de M. le chef de gare !

Terrre ?? Terrre ?? en arrière, M'sieur, dame, en arrière ! Terrre ?? et le coup de sifflet pour le signal.

Une brave ouvrière ne voulant pas perdre son travail (car vous connaissez tous le sans-gêne des exploités, surtout à Paris, pour une demie heure vous êtes remplacé), après avoir parcouru le train de voiture en voiture, M'sieur, dame, malgré que le train soit en marche, au risque de sa vie, allait tout de même se trouver dans l'impossibilité de monter, sans l'intervention d'un citoyen qui, n'écouterait que son courage, la monta dans le fourgon, à l'applaudissement de tous les témoins de la scène.

Outré de cette manière d'agir de la part des employés de la Compagnie, je descendis à la Gare pour trouver une place à l'intérieur et j'interpellerai le conducteur sur sa trop grande vivacité, surtout que le train n'avait pas de retard et que certainement un malheur arriverait avec de pareils procédés.

Savez-vous, chers lecteurs, la réponse absurde de ce monsieur : que ça ne me regardait pas, que je n'étais pas responsable des accidents de la Compagnie, qu'il se moque ça mal de nous.

Espérons que sa loi servira de leçon à Terrre ??

Jacques PROLO,  
pas l'Empereur.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

Pour permettre à ces longues théories de voyageurs de monter sans danger dans les trains ouvriers, il faudrait peut-être qu'ils partent de Saint-Germain deux ou trois minutes plus tôt, ça doit être très facile, puisque de ce côté, la voie est libre.

que Monsieur le Maire, bien obligamment, a mise encore à notre disposition ; à nouveau, je l'en remercie, d'autant plus vivement, que j'y vois une fois de plus, le témoignage de l'intérêt qu'il n'a cessé de nous donner, ce qui m'encourage à lui demander un local pour notre matériel, et des bottes si nécessaires dans le service.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance les dispositions d'une loi, nouvellement promulguée, concernant les pompiers.

Une pension viagère annuelle de 720 fr. est assurée aux pompiers de tout grade qui, dans un service commandé, auront reçu des blessures ou contracté une maladie entraînant une incapacité absolue de travail.

Quand un sapeur meurt, soit des blessures reçues, soit de maladie contractée en service commandé, sa veuve a droit à une pension des 2/3 soit 480 fr.

Le ou les orphelins du sapeur, mort de ses blessures ou de maladie en service commandé, ont droit à une pension lorsque la mère est décédée, ou déchu de ses droits.

Cette pension, quelque soit le nombre de ses enfants, est égale à celle de la mère, elle est partagée, par portions égales, jusqu'à ce que le plus jeune ait atteint l'âge de 21 ans, la part de ceux qui décèderaient, ou celle des majeurs, faisant retour aux mineurs.

Cette pension sera payée par l'Etat, c'est donc la sécurité, la confiance, et si les sapeurs-pompiers, ne vont pas désormais au feu avec un cœur plus joyeux, ils iront avec la pensée consolante, que si le malheur les frappe, ils n'auront plus à craindre la misère au logis, et trouveront l'appui et les secours, qui seront d'os à eux et aux leurs.

J'ajoute que ces lois tutélaires sont amplement justifiées, et à mes collaborateurs qui ont su les inspirer, j'adresse un public hommage pour cet esprit de discipline et d'abnégation, qui est la devise du pompier.

Pour avoir si bien pratiqué ces vertus, je salue ici tous les hommes que j'ai l'honneur de commander.

Monsieur le Maire, et Messieurs les Conseillers, pour votre sollicitude, veuillez recevoir nos remerciements et l'assurance de notre reconnaissance, notre gratitude à Messieurs les Membres honoraires, et en vous donnant, comme à vous, Mesdames et Messieurs, rendez-vous samedi prochain, à l'espoir de vous y retrouver tous, nous y verrons un encouragement nouveau.

Ce discours est très applaudi et la fin surtout disparaît sous les nombreuses marques de sympathie décernées à notre dévoué commandant de la subdivision.

M. Caron, président de la Fanfare, dit à son tour les quelques paroles suivantes dont les principaux passages sont soulignés de fréquents applaudissements.

Monsieur le Député, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

J'ai à vous présenter, ce soir, une gracieuse fillette de deux ans : elle s'appelle la « Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers ».

Il y a quelque deux ans, une douzaine d'endiablés, voyant qu'au point de vue musical la ville de Nanterre était tributaire de ses voisines, s'avisèrent de fonder une musique.

Je n'ai pas besoin de vous dire : j'étais de ceux-là.

Quelques jours plus tard, M. Hennape en était le père, et, enfin, au bout de quelques temps, la Fanfare était fondée et j'en étais le premier père adoptif !

A peine est-elle sortie de ses langes qu'elle veut marcher seule ; ses premiers pas sont encouragés puisque à Houilles elle remporte une palme de vermeil comme prix unique.

La demoiselle a grandi, elle a prospéré et connu ; elle marche bien, elle veut courir.

Le concours de bonté s'offre à elle, elle en profite.

Houilles était à quelques kilomètres. Essonnes c'est plus loin.

Mademoiselle veut marcher, et la voilà partie, oh ! avec peu d'espoir. Pensez donc, deux ans !

Eh bien ! elle est précoce, elle a bien travaillé et nous revient le soir, un peu follette, avec : 1<sup>er</sup> prix de lecture à vue, palme de vermeil ; 1<sup>er</sup> prix d'exécution, couronne de vermeil, et son admission au concours d'honneur où, sur douze sociétés elle remporte un 3<sup>e</sup> prix.

Elle est tellement heureuse que vers une heure et demie du matin, ce jour-là, nous la trouvons déambulant à travers les rues de Nanterre, et jouant ses plus gais refrains. Il paraît que certains esprits moroses se sont trouvés fâchés de la permission qu'en qualité d'adjoint et en l'absence de M. le Maire, j'avais accordée ; mais, il faut bien le dire, nul, sauf un, n'a tenu rigueur, et tous ont dit :

« Les enfants s'amuse, les nourrices auront bon temps. »

La Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers depuis sa fondation a montré sa vitalité.

Déjà l'année dernière je vous disais ses premiers pas.

Cette fois je vous signalerai ce qui a été fait.

En effet, nous avons à vous présenter le bilan de l'année, soit : 68 répétitions, 24 services.

Au cours de cette année, la Fanfare a participé à plusieurs fêtes et services :

Janvier. — Réception du premier janvier ; Manifestation patriotique de Buzenval.

Février. — Enterrement d'un Pompier ; Concert ; Enterrement de Félix Faure.

Mars. — Concert ; Conférence républicaine.

Avril. — Revue du Commandant des Pompiers.

Mai. — Concert ; Concours de Houilles ; Retraite à la fête de la fête ; Service de la Rosière ; Concert du lundi ; Tir.

Juin. — Trois concerts.

Juillet. — Concert du Plateau ; Retraite du 13 juillet ; Concert.

Août. — Distribution des prix ; Concours d'Essonnes.

Septembre. — Retraite et Concert (fête de la Gare).

Voilà, Mesdames et Messieurs, le rôle rempli par une fillette de deux ans, vous voyez qu'il est bien rempli, et ceci grâce aux travaux de nos musiciens, au dévouement du chef, M. Walter, et du sous-chef, notre vieil ami Noinville, auxquels nous adressons nos meilleurs compliments.

J'ai terminé, Mesdames et Messieurs, et je lève mon verre à la Fanfare, à son chef et à son sous-chef, à ses succès passés, à ses succès futurs. Mais je m'aperçois que M. le Maire me fait des signes parce que je vous ennuie, probablement, et comme je ne veux pas vous retenir plus longtemps, puisque vous attendez nos chanteurs, je bois à ces dames qui, par leur présence, ont bien voulu relever l'éclat de notre fête.

Vivent Nanterre, ses Pompiers et sa Fanfare !

Vive la République !

M. le Maire se lève et prononce le remarquable discours qui suit et qui a fait la plus grande impression sur l'auditoire :

Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs,

Le proverbe dit : Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Je suis heureux de constater une fois de plus, en ce qui vous concerne du moins, que dans un esprit de fraternité notre brave compagnie des Sapeurs-Pompiers continue à s'appliquer à faire mentir le vieil adage.

En effet, Messieurs les Pompiers, chaque année ajoute un fleuron à votre

couronne de bravoure et de courage. Semblables aux voyageurs intrépides, heureux de rentrer de temps en temps au foyer pour se recueillir et se remettre dans les joies familiales, tous les ans à cette époque vous venez vous reposer au sein de votre grande famille, la Compagnie, dans une charmante fête d'intimité que je suis heureux et fier de présider aujourd'hui encore, comme depuis de longues années !

Merci de n'avoir pas douté un seul instant de mes sentiments de dévouement à l'égard de votre société.

Certes, j'étais heureux au nom de la municipalité républicaine de pouvoir vous recevoir dans un local plus vaste, mieux aménagé, plus digne de votre corporation qui, chaque année, vu le développement du pays, va toujours en agrandissant. (Marques d'approbation.)

Vous qui êtes des travailleurs manuels, dévoués aux intérêts du pays, vous comprenez mieux que tous autres l'apportée de mes paroles. Je n'insiste pas, j'attends avec patience que les questions d'amour-propre soient calmées et j'espère que, comprenant la lourde responsabilité qui incombe à ceux qui ont la direction des charges publiques on finira par rendre justice à ceux qui se dévouent avec désintéressement aux intérêts communaux et qu'il vous sera donné enfin satisfaction.

Je suis également heureux de voir que votre lieutenant, au nom de tous, ait félicité les Pouvoirs publics d'avoir pensé à ceux des travailleurs qui ont sacrifié leur vie pour sauver le bien et l'existence de leurs semblables. (Marques d'approbation.)

Plus terre à terre, mais en félicitant en passant le gouvernement dont nous avons fait choix, je reporterais votre attention sur ceux qui, plus heureux au moment du danger, savent échapper aux accidents.

Aussi, permettez-moi de rappeler le vœu que je forme depuis si longtemps, vœu consistant à assurer au pompier ayant 30 ans de service, dans un hospice commun — (m... de retraites — de vieillards), un abri et l'existence, moyennant la très faible pension que la caisse de retraites patronnée par la caisse des familles, lui assure sur ses vieux jours.

C'est donc avec une joie émue que je participe aujourd'hui à votre fête de famille, certain que je suis d'être l'interprète de la commune entière !

Merci encore pour vos actes d'héroïsme passés et je lève mon verre à vos succès futurs dans les concours où vous avez toujours su tenir dignement une des meilleures places.

A vous aussi, Messieurs de la Fanfare municipale, dont les succès ne sont plus à compter.

A vous, M. le Député, qui par votre présence montrez l'intérêt que vous portez à notre corporation des sapeurs-pompiers, et j'en profite pour vous prier de nous aider dans la réalisation du vœu que je viens de rappeler.

Je porte également un toast aux dames qui ont bien voulu participer à notre fête de famille, en y apportant leur grâce et leur charme, s'alliant ainsi de fait à l'esprit de fraternité et de concorde qui nous réunit aujourd'hui.

De même, je bois à la bonne entente dans le pays, et enfin,

A l'union de tous !

A la République !

M. le Député remercie en quelques paroles, et assure les Pompiers qu'il sera toujours pour les réformes leur assurant quelque bien être nouveau.

La fanfare joue l'air de ralliement de la Société : Les Pompiers de Nanterre.

L'audition de ce morceau cause un effet indélébile d'émotion et il est redemandé avec de tels accents d'enthousiasme, que nos musiciens s'exécutent de fort bonne grâce et recommencent à nouveau ce morceau, salué par des applaudissements unanimes.

De nombreux chanteurs et chanteuses se font entendre et applaudir ; nous regrettons que la place nous manque pour les complimenter en détail, disons seulement qu'ils ont

retenu à table, leurs auditeurs jusqu'à près de deux heures du matin, c'est dire qu'ils les ont charmés et que personne ne songeait à s'en aller.

Tout le monde s'est donné rendez-vous pour le bal qui aura lieu ce soir samedi, 2 décembre, à 9 heures, dans les salons de la Mairie.

Connaissant le goût déployé tous les ans par les habiles décorateurs de notre corps des Sapeurs-Pompiers, nous pouvions assurer que cette année, il en sera de même.

Une quête faite au cours du Banquet a produit la somme de 40 francs qui, partagée par moitié entre les deux sociétés sœurs, ira réjouir leurs membres, actuellement au régiment et les faire participer à la joie générale.

Les musiciens se feront entendre dans la ville, dans l'après-midi de dimanche et un repas cordial, auquel prendra part le corps entier des Sapeurs-Pompiers, clôturera dignement cette belle fête, éminemment fraternelle.

Haute-Cour de Justice

M. le Maire de Nanterre est le seul maire de France qui ait reçu du papier timbré pour le procès actuel devant la Haute-Cour, nous devons à son obligeance, copie de cet acte, que nous donnons à titre de document contemporain.

Signification de l'Acte d'accusation de M. Marcel Habert

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf le vingt-sept novembre.

A la requête de M. le Procureur Général près la Haute Cour de Justice de Paris, lequel élit domicile en son Parquet sis dite ville au Palais du Luxembourg.

J'ai Charles-Marie DUPUIS, huissier audientier près la Cour d'appel de Paris, demeurant au Palais de Justice soussigné.

Signifié et laissé Copie à M. Marcel Habert demeurant à Nanterre (Seine), 33, avenue de Rueil, où étant et parlant à une femme à son service qui m'a déclaré que le susnommé était en ce moment absent et qu'elle refusait de recevoir la Copie. Pourquoy je l'ai pour lui remise à M. le Maire de la Commune de Nanterre en ses bureaux à la Mairie requérant visa.

D'un acte d'accusation dressé par Monsieur le Procureur Général, en conséquence d'un arrêt de la Chambre d'accusation de la Haute Cour en date du trente octobre dernier signifié ce jour.

A ce qu'il n'en ignore.

Et je lui ai étant et parlant comme dessus laissé Copie tant du dit acte que du présent sous pli fermé et cacheté.

Coût : Cent trente-quatre francs 75. Signé : DUPUIS.

Visé et reçu Copie par nous Maire de la Commune de Nanterre.

En Mairie, le vingt-sept novembre 1899. Le Maire, A. HENNAPE.

Réponse à l'Enfant du Bétrin

Dans une feuille de chou qui n'est même pas vendable à Nanterre, un drôle que j'ai déjà essayé de démasquer, dans un langage qui sentent jérémisme d'une lieue, essaie de jeter, une fois de plus, sur ma personne, son venin clerical.

Je trompe, c'est plutôt l'enfant de la bulle que je devrais dire, ancien porteur de pain, qui a trouvé, dans sa corbeille de mariage, de quoi éviter de manier la cloche de bois, ferait bien mieux, en sortant du rond de cuir administratif qu'il occupe, de soigner ses hémorroïdes.

Et puisqu'il essaye d'entrer dans la vie privée des gens, je dirai qu'un de mes amis socialiste de Saint-Denis, m'a raconté au sujet de la naissance du cuire, des détails tout à fait intéressants.

J'en reparlerai plus tard, s'il y a lieu.

S'il a compris ce que je viens d'écrire qu'il se fasse connaître, qu'il signe les articles idiots qu'il bave dans ses moments plus ou moins lucides, et alors celui qui n'a pas peur de signer lui répondra autrement qu'avec le petit bout de bois qui lui sert de plume.

Jules OUVRIER.

# JEUDI 7 DÉCEMBRE 1899 AU MARCHÉ DE NANTERRE

## Ouverture de la Grande Poissonnerie Parisienne E. JANOIS

### Avis aux Amateurs de Poisson fin JEUDI PROCHAIN & MARCHÉS SUIVANTS 2 heures de vente seulement

#### IL SERA OFFERT DES PRIMES A TOUT ACHETEUR Poisson de première qualité & de première fraîcheur Grand arrivage de Cancales, depuis 0 fr. 50 la douzaine Venez voir, et vous jugerez par vous-même

### Nouvelles Locales

#### Vagabondage

La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Caban, pour mendicité et vagabondage.

Cet individu avait déjà 7 condamnations pour les mêmes faits.

#### Rébellion

Dimanche dernier, le nommé Gall, suintallemand, ouvrier maréchal-ferrant chez M. Sénéchal, étant en état d'ivresse causait du scandale sur la place de la Mairie.

Le brigadier de gendarmerie et un gendarme de patrouille l'invitèrent à rentrer chez lui. Il se mit alors à les invectiver des plus grossièrement en disant qu'il allait leur casser la g...

S'étant emparé de sa personne, Gall fit une résistance désespérée, frappant à coups de poings et de pieds les deux représentants de l'autorité.

Ils durent alors requérir l'aide de deux citoyens, MM. Bouttefroy demeurant place de la Boule et Godefroy, rue de Saint-Cloud et eurent toutes les peines du monde à conduire Gall à la gendarmerie.

Ce personnage a été dirigé sur le dépôt.

#### Outrages aux Agents

Dimanche, vers 7 h. 1/2 du soir, les agents Mathieu et Vernon, du poste de Nanterre, ont arrêté le nommé Dérout, Georges, soldat de 2<sup>e</sup> classe du 16<sup>e</sup> bataillon de forteresse de Rueil, pour scandale et outrage par paroles envers ces mêmes agents. Ce militaire a été conduit à la Place.

#### Gardez vos Chiens

Le chien de M. D... demeurant rue de Saint-Germain, 51, a mordu Mme Desort, mère. Ce chien a été visité par M. Caroni, qui l'a reconnu sain.

#### Récompenses du Travail

Nous sommes heureux d'apprendre que deux de nos concitoyens viennent d'obtenir une médaille et un diplôme d'honneur en récompense de longs et loyaux services.

Ce sont MM. Langlois (Pierre-Auguste) et Lavigne (Jules-Hippolyte), tous deux employés chez MM. Desmarais frères, après 20 ans de services.

M. Langlois est caporal aux Sapeurs-Pompiers et ne ménage ni son temps, ni ses peines.

Toutes nos félicitations à ces braves concitoyens.

#### ETAT-CIVIL

NAISSANCES  
David, Henri, rue Chanzy, 25; Victor, Germain, rue de Saint-Cloud, 1; Weinborn, Emilie, avenue de la Répu-

blique, 75; Vanoy, Pauline, rue de la Mairie, 23; Jouffroy, Félicien, rue Gambetta, 13.

MARIAGES  
M. Beunèche et Mme Vve Blottière, à Nanterre; M. Cellier et Mlle Nézet, à Nanterre; M. Mayère et Mlle Bizot, à Nanterre; M. Coussot et Mme Barbier, à Nanterre.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

### AVIS

Tous les Vins qui se vendent à Nanterre, chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.

Les Vins en fûts sont livrés directement par les propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.

Leçons de Français et d'Anglais  
PRIX MODÉRÉS  
MME SIBILLE, rue du Vieux-Pont (LES CHRYSANTHÈMES)

EN 20 JOURS  
RABONNERIE  
RABONNERIE  
RABONNERIE

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

AVIS

Tous les Vins qui se vendent à Nanterre, chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats.

Samedi 2 Décembre 1899  
OUVERTURE  
2, Avenue de Rueil, NANTERRE (Seine)  
au coin de la Place de la Fête

FÉLIX SOT  
COIFFEUR  
POSTICHES COIFFURE  
Parfumerie  
ARTICLES DE TOILETTE Prix modérés

M

J'ai l'honneur de vous informer que j'ouvre à Nanterre, un Salon de Coiffure, 2, Avenue de Rueil.

Soyez assuré que je ferai tous mes efforts pour mériter votre confiance par mon travail.

Dans l'espoir de votre visite, veuillez agréer, M..., mes civilités empressées.

Félix Sot.

NOTA. — Un flacon d'Extrait pour le mouchoir sera offert à tout visiteur le jour de l'ouverture.